

CISQ
CENTRO INTERUNIVERSITARIO DI STUDI QUEBECCHESI
Università di Bari, Bologna, L'Aquila, San Pio V Roma, Torino, Venezia

Avec l'appui de

Délégation du Québec à Rome
Ambassade du Canada en Italie
Association internationale des études québécoises (AIEQ)
Associazione Italiana di Studi Canadesi (AISC)
Ministère des Relations internationales du Québec
Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international du Canada
Dipartimento di Scienze del Linguaggio dell'Università di Torino
Facoltà di Lingue dell'Università di Torino
Università degli Studi di Torino
Archivio di Stato di Torino
Société du 400e de Québec
Provincia di Torino

Comité scientifique

Anna Paola Mossetto
Jean-François Plamondon

Actes du colloque du
Centro Interuniversitario di Studi Quebecchesi
Turin, 27-29 février 2008

LECTURES DE QUÉBEC

Sous la direction d'ANNA PAOLA MOSSETTO
ET DE JEAN-FRANÇOIS PLAMONDON
PRÉFACE D'ANNA PAOLA MOSSETTO

QUÉBEC ET LE PREMIER CONGRÈS DE LA LANGUE
FRANÇAISE AU CANADA (1912),
OU L'IMPOSSIBLE REPRÉSENTATION DU CENTRE CULTUREL
DANS LE DISCOURS SAVANT QUÉBÉCOIS

FRANÇOIS PROVENZANO

Preamble

La présente contribution aux multiples *Lectures de Québec* dont se nourrit ce dossier repose sur un double décalage: d'une part nous ne pouvons en aucun cas prétendre être un spécialiste du Québec, et encore moins de Québec, d'autre part, bien qu'étant issu d'une filière d'études de lettres, nous avons moins l'habitude d'étudier la littérature elle-même que les discours sur la littérature.¹

Face à de tels décalages, l'adoption d'une posture réflexive est toujours salutaire. Nous avons donc choisi d'aborder ici une portion de discours qui concerne de près nos propres pratiques universitaires, telles qu'elles se sont d'ailleurs actualisées lors du colloque qui nous a rassemblés, puisque le présent article traitera du premier Congrès de la langue française au Canada, qui eut lieu à Québec en 1912.² Le fait que la ville de Québec fut le siège de cette importante réunion n'est évidemment pas indifférent au choix de ce corpus dans le cadre d'un colloque célébrant le quatrième centenaire de la ville de Champlain, mais l'objectif de notre contribution est surtout de problématiser cet ancrage institutionnel et de l'interroger en fonction des représentations véhiculées dans les discours des participants à ce congrès.

Contextes

Il ne nous sera pas possible de décrire en détail tous les éléments contextuels qui entourent cet événement, ni d'évoquer tous les sujets consignés dans les actes de ce congrès qui a duré une semaine et a rassemblé plus de soixante intervenants venus des quatre coins du Canada, mais aussi des États-Unis et de la Louisiane. Ce grand rassemblement fut coordonné par la Société du parler français au Canada, créée

dix ans plus tôt (en 1902) et poursuivant un objectif qu'on peut qualifier à la fois de philologique, de littéraire et d'identitaire. Placée sous le patronage de l'Université Laval, cette société vise à "entretenir chez les Canadiens français le culte de la langue maternelle, les engager à perfectionner leur parler, à le conserver pur de tout alliage, à le débarrasser de toute corruption".³ Cette thésaurisation de la langue française est bien sûr censée assurer la cohésion identitaire des Canadiens français et s'assortit d'un programme littéraire qui vise à "nationaliser" les productions du cru; c'est-à-dire, selon le programme défendu par l'abbé Camille Roy, à les rendre linguistiquement conformes au canon français et thématiquement inspirées de la matière canadienne. Ce sont là toutes choses bien connues.

Le Congrès de 1912 se fait clairement l'écho de ces enjeux, auquel il entend donner une publicité élargie. Dans l'appel au public, on lit notamment que "[l]e Congrès est convoqué pour l'étude, la défense et l'illustration de la langue et des lettres françaises au Canada" et que l'un de ses principaux vœux est que "notre littérature se développe et se *nationalise*, mais dans le respect des traditions françaises".⁴ L'objet des interventions est dès lors "l'examen des questions qui concernent la conservation, la défense, l'enseignement, la culture et l'extension de la langue et de la littérature françaises au Canada et dans les milieux canadiens-français ou acadiens des États-Unis".⁵

On pourrait s'attarder sur la répartition des mémoires présentés en quatre grandes sections: "scientifique", "pédagogique", "littéraire" et "de la propagande". Nous nous contenterons ici de souligner la place importante accordée aux considérations littéraires et l'intégration explicite et non problématique d'une section de propagande, qui vient orienter la parole scientifique (historique, juridique, philologique) dans le sens d'un interventionnisme linguistique totalement assumé.

Signalons également que, dans les mêmes années, dans une autre région francophone périphérique, un rassemblement tout à fait comparable est organisé et répond globalement au même projet scientifique-promotionnel sur la langue française: en 1905, 1908 et 1913 ont lieu trois *Congrès internationaux pour l'extension et la culture de la langue française*, respectivement à Liège, Arlon et Gand. Les participants y traitent aussi des conditions historiques et institutionnelles du maintien d'une langue française de qualité en dehors des frontières de

l'Hexagone, à une période où le sentiment d'un déclin de l'influence française dans le monde commence à se faire sentir.⁶

Enfin, deux autres éléments contextuels nous semblent utiles à convoquer ici, puisqu'ils concernent plus spécifiquement le statut de la ville de Québec, dans ses dimensions symbolique d'une part, institutionnelle d'autre part. Au moment où a lieu le congrès de 1912, le souvenir des commémorations de 1908 est encore frais: on vient de célébrer le tricentenaire de la fondation de la ville et cet anniversaire est fréquemment évoqué par les participants au congrès. Par ailleurs, sur le plan plus strictement institutionnel, on assiste, au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, au déplacement progressif de l'élite culturelle francophone du pays et des foyers de son activité, de Québec vers Montréal. Une trentaine d'années après que le gouvernement a quitté la cité de Champlain, les lieux de la formation intellectuelle et de l'émulation littéraire tendent à se concentrer dans la métropole montréalaise plus urbanisée, qui voit émerger une nouvelle génération de producteurs littéraires.⁷

Ce rapide aperçu des enjeux qui encadrent les discours qui nous occupent ici montre que la problématique linguistique et identitaire du congrès de 1912 est certes posée à l'échelle du continent américain, mais d'une part présente des échos chez d'autres minorités francophones, d'autre part est ancrée dans un contexte canadien-français où sont en train de se redistribuer les instances d'émergence et de légitimation littéraires.

C'est à ce second aspect que nous aimerions être attentif à présent, en nous attachant à la façon dont le discours métaculturel négocie, dans un tel contexte, la représentation du centre culturel de la collectivité qu'il postule. Aborder cette question nécessite deux mises au point préalables: l'une sur ce qu'on entend par discours métaculturel; l'autre sur ce qu'on entend par représentation du centre culturel d'une collectivité.

Discours métaculturel et représentation du centre culturel

Sans pouvoir exposer ici toutes les considérations théoriques qui s'imposeraient, on peut dire globalement que, choisir de s'intéresser au discours métaculturel, c'est considérer que ce discours ne constitue

pas un simple document qui enregistrerait et refléterait une configuration culturelle donnée, mais qu'il participe lui-même à la construction de cette configuration culturelle. Autrement dit, le discours métaculturel est ici envisagé comme un appareil producteur de représentations; ces représentations possèdent une efficace plus ou moins grande sur les échelles de valeurs en vigueur au sein de la collectivité. Sur un substrat socio-historique et empirique particulier, le discours opère une série de médiations, qui configurent des représentations et sur tout leur assignent une fonction particulière. Dans le cadre d'un congrès comme celui qui nous occupe, quelles peuvent être ces médiations? On peut en proposer une petite typologie, qui distinguerait des médiations sociologiques (les enjeux que nous avons évoqués, mais aussi, par exemple, les positions des énonciateurs des discours), des médiations idéologiques (par exemple la défense d'une doctrine du nationalisme littéraire et l'adoption d'une perspective programmatique), des médiations épistémologiques (par exemple le recours à un mode d'exposition statistique de données démographiques ou sociolinguistiques), enfin des médiations rhétoriques (par exemple la mobilisation d'un *pathos* patriotique, relayé par des réseaux de métaphores ou par des analogies historiques plus ou moins fondées).

Par le prisme de ces différentes médiations, le discours métaculturel produit donc une série de représentations, parmi lesquelles celle d'un "centre" de la communauté culturelle qui fait l'objet du discours. En quoi peut consister *a priori* une telle représentation? De manière très schématique, très généraliste et forcément réductrice, on peut suggérer deux caractéristiques minimales, l'une quantitative, l'autre qualitative: le "centre" serait représenté d'une part par sa *densité* institutionnelle, d'autre part par sa *supériorité* symbolique, par rapport aux autres lieux de l'activité culturelle. Ce sont ces deux grands traits qu'on peut par exemple dégager à l'examen d'un autre célèbre discours métaculturel d'une périphérie francophone, le *Manifeste* du Groupe du lundi (1937), qui plaide notamment pour la reconnaissance de Paris comme seul vrai centre littéraire pour les écrivains belges de langue française.⁸

Or, dans le discours métaculturel qui nous occupe ici, le couple *densité / supériorité* est essentiellement supplanté par celui *essaimage / égalitarisme*. On constate en effet que les médiations qui opèrent au sein de ce discours court-circuitent la logique de représentation d'un

centre culturel, pour étendre au maximum la portée du programme qui anime le congrès, à savoir la défense et la perpétuation d'un patrimoine linguistique qui définit une identité collective et la dote d'une vitrine littéraire spécifique. Il n'est guère utile de multiplier ici les exemples pour rendre sensible cette dimension bien connue du discours métalittéraire québécois. C'est la "vie littéraire d'un peuple" qui intéresse au premier chef les intervenants et, comme le souligne Camille Roy, rapporteur de la section littéraire du congrès, "le problème de la nationalisation de la littérature canadienne [...] n'est autre que le problème de la décentralisation littéraire".⁹

Dans le détail des discours, les médiations qui rendent sensible cette représentation décentralisée sont, par exemple, le recours à une rhétorique compilatoire, qui consiste à dresser l'inventaire des différentes instances de la vie culturelle comme on compterait les forces en présence, sans chercher à les hiérarchiser. On peut encore relever la présence de nombreuses statistiques (scolaires, démographiques, sociolinguistiques) dans les exposés sur l'enseignement, qui contribuent à neutraliser les rapports de domination entre les différentes zones évoquées et servent au contraire un plaidoyer pour une participation égalitaire au projet culturel et ethnique commun, qui doit avant tout préserver une dimension nationale et rassembler les "compatriotes" contre les "assimilateurs" anglo-saxons.¹⁰

Nous citerons un long extrait, relatif à l'enseignement bilingue dans les collèges et les couvents de la province de Québec, mettant particulièrement en évidence ce type de configuration rhétorique qui dépasse la problématique institutionnelle ponctuelle (ici, l'enseignement bilingue), déjoue la représentation du centre culturel et de son éventuelle fonction particulière dans cette problématique ponctuelle, au profit d'une mystique de la langue française et d'une évocation prophétique du triomphe de la nationalité canadienne-française.

Que de faits lumineux et réconfortants il est facile de recueillir, pour ne mentionner que quelques noms, chez les Pères de la Compagnie de Jésus, chez les Messieurs de Saint-Sulpice et au Séminaire de Québec [...]. Ce sont nos collègues classiques et nos séminaristes canadiens-français qui ont doté notre pays de ses meilleurs orateurs, de ses plus célèbres écrivains, de ses hommes d'État les plus remarquables. [...] Avant longtemps, avant même peut-être un demi-siècle, en Amérique comme aujourd'hui dans la vieille Europe, il n'y aura plus de haute et complète

éducation sans la connaissance de cette langue [française], qui n'est pas un idiome informe, sans art, sans littérature et sans gloire [...], mais un merveilleux instrument d'expression, un incomparable véhicule de nobles pensées et de sublimes sentiments, une langue limpide comme le cristal, souple comme une aile d'oiseau, ferme et vigoureuse comme une sonnerie de clairon, douce comme la caresse d'une mère, harmonieuse comme la harpe de David [...]; l'une des plus répandues, des plus riches, des plus pures, des plus belles, des plus admirables du monde. Malgré la lutte, l'injustice ou l'oppression, la race canadienne-française ne cesse de grandir; elle restera, nous avons raison de le croire, fidèle à sa foi et à ses traditions de piété catholique, et Dieu la bénira; elle étendra de plus en plus son empire, et aucun pouvoir humain ne pourra empêcher ses flots de déferler victorieusement sur la Nouvelle-Angleterre, sur l'Ontario, sur les rives lointaines du Nord-Ouest. Elle y apportera la langue de ses ancêtres [...].¹¹

Le début du passage évoque bien des instances culturelles précises, mais cette évocation débouche immédiatement sur le service rendu à la nation, puis se laisse gagner par des considérations métaphoriques encore plus générales sur la langue française et la puissance de rayonnement qu'elle attribue à la race canadienne-française.

Dans le domaine plus spécifiquement littéraire, on peut citer par exemple cet extrait du discours de l'abbé Émile Chartier, qui rend compte des activités de la critique littéraire au Canada: "Deux écrivains surtout ont prêché à nos critiques [d]es dispositions intelligentes. [...] En pareille circonstance, le Canada ne saurait [...] trop rendre grâces à MM. Adjuitor Rivard et Camille Roy de ce qu'ils nous ont enseigné à juger sainement des ouvrages de l'esprit".¹² Ce qu'on peut déceler dans cet extrait, c'est que les deux figures mises en avant ne sont pas associées à une position de centralité dans le champ culturel, mais sont plutôt présentées comme de bons serviteurs de la nation canadienne.

Autrement dit, les représentations véhiculées par ce type de discours ne dorent pas l'ensemble culturel décrit d'un "centre" dense et supérieur, mais procèdent plutôt par essaimage et lissage égalitaire des différents acteurs et instances inventoriés, qui sont situés prioritairement en fonction des entités transcendantes que sont la langue française ou la nation canadienne.

Québec et l'énonciation métaculturelle

Que dire du statut de Québec dans une telle configuration discursive? Quelles en sont les représentations proposées et quelles fonctions remplissent-elles dans l'économie générale de ce type de discours métaculturel?

La première chose à remarquer est que cette ville et les instances culturelles qu'elle abrite ne font guère l'objet d'une description détaillée. C'est, au mieux, le niveau provincial qui est adopté dans les exposés; le Québec ne fait alors que s'intégrer dans la série des autres lieux et acteurs de la promotion du français en terre américaine. En réalité – et c'est ici le noyau de l'hypothèse qui guide cet exposé – Québec se trouve pris dans un réseau de représentations qui prennent le contrepoint complet de la logique de concurrence pour le statut de centre culturel et agissent moins au niveau de l'énoncé métaculturel qu'au niveau de ses conditions d'énonciation. La présence de Québec dans les actes de ce congrès, on ne la lit pas directement dans les mémoires qui traitent de tel ou tel aspect de la culture canadienne-française, mais bien dans les discours qui encadrent ces exposés et thématisent leurs conditions d'énonciation.

Le discours qui concentre l'essentiel de cette hypothèse est celui du maire de Québec, Napoléon Drouin, qui précise sur quel plan de pertinence se situe sa ville dans l'économie générale de la culture canadienne-française:

Sans doute, nous avons été dépassés par les autres centres franco-canadiens dans la course qui emporte notre siècle dans la voie de la prospérité et du progrès. [...] Mais plus qu'ailleurs, nous nous en flattrons, nous avons pu garder dans leur intégrité les traditions des ancêtres, le culte du passé, la religion du souvenir. Plus qu'ailleurs peut-être aussi, nous avons conservé intacts et purs de tout alliage la langue des aïeux et la mentalité française.¹³

Le déficit empirique de Québec dans le statut de centre culturel est compensé symboliquement par le rôle de matrice et de gardienne que la ville assume hors de toute temporalité historique. "Berceaux", "foyer", "rempart": ces qualifications métaphoriques abondent dans les discours qui, comme celui du maire, rendent hommage à la ville qui accueille le congrès et qui n'aurait pas pu être une autre. Condensant

les fonctions de permanence et de régénération, Québec est associée à une représentation maternelle et domestique, rendue tout à fait cohérente par rapport au rôle historique des premières mères du Canada français dans l'imaginaire collectif. Éducatrices, protectrices, responsables de la correction linguistique de leurs enfants, les mères entretiennent le foyer identitaire de la collectivité et rendent possible sa progressive extension territoriale et démographique.

Par exemple, dans leur discours sur "Les lettres françaises et nos couvents", les Ursulines de Québec rappellent qu'"en arrivant dans ce pays les fondatrices du Monastère de Québec trouvèrent parmi leurs compatriotes venus de France une société choisie, des parents désireux de procurer à leurs enfants le bienfait d'une solide et belle éducation".¹⁴ On peut mentionner encore ce discours sur la thématique du "foyer gardien de la langue française", qui précise:

De Québec, les premières mères canadiennes-françaises ont donné l'exemple de l'attachement invincible, et le long des rives du Saint-Laurent, en regardant le grand phare, les femmes s'attachèrent aux berceaux, et redirent: "Nous resterons Français."

[...]

[...] Et si notre race est vigoureuse et féconde, c'est que nous avons ici [à Québec] le foyer, gardien de la langue française et de toutes les vertus et des traditions ancestrales.

[...]

Que la mère reste la gardienne de ce foyer où doit se conserver la langue française!¹⁵

On trouve beaucoup d'autres passages où, allusivement, la ville de Québec affleure comme un rappel de l'origine matricielle et remplit une pure fonction commémorative des vertus du foyer français et du rôle des mères dans la destinée canadienne-française collective.

Ce qu'il nous importe également de faire remarquer, c'est que ces représentations produisent comme une injonction sur l'énonciation même des participants au congrès de 1912. Par le biais d'analogies historiques entre le Québec de 1608 et celui de 1912, puis également entre les villes de Québec et de Rome, l'un des énonciateurs exprime très bien la permanence d'un lien magique entre la ville elle-même, jusque dans sa topographie, et l'œuvre de préservation et de définition identitaire dont elle est censée rester le lieu:

Ce fut avec les yeux de la foi qu'ils [les pionniers de notre race] regardèrent cette ville, dont ils résolurent de faire comme un poste avancé de la civilisation française, sur ce continent qu'ils voulaient gagner à Dieu et à l'humanité.

Pour nous comme pour eux, la vue seule de Québec est une inspiration. Solidement assise sur ses fondements de pierre, elle nous apparaît comme un symbole de l'inébranlable ténacité de notre race, plus fortement attachée que jamais aux traditions des aïeux. De même que Rome est pour les catholiques la Cité Éternelle de la foi, Québec est pour les Canadiens français comme la Ville Éternelle de la nationalité.¹⁶

Dès lors, c'est la thématique même du congrès qui est inscrite par analogie dans la géographie de Québec, qui apparaît non seulement comme le lieu d'une origine historique, mais aussi comme le rappel permanent d'une mission de préservation linguistique et identitaire à répéter sans cesse: "Notre langue n'est-elle pas, pour la race canadienne-française, ce que le Cap-Diamant est pour l'antique capitale de la Nouvelle France, une assise inexpugnable?"¹⁷ Réunis dans cette ville qui impose sa propre mythification transhistorique, les participants ne peuvent qu'éprouver la solennité de leur entreprise. Dans plusieurs discours, on relève un embrayage énonciatif fortement thématisé, qui indique combien les représentations attachées à la ville rejaillissent sur le discours métaculturel lui-même, pas tant sur ce qu'il énonce que sur la façon dont il se met en scène et solennise sa propre occurrence. Par exemple:

Les paroles me manquent pour exprimer la vive émotion que nous ressentons, nous qui sommes venus de loin, en pensant que nous nous trouvons aujourd'hui réunis dans cette ville, qui fut le berceau de la race canadienne-française et qui sera toujours le foyer où nos descendants viendront puiser de nouvelles forces et se rafraîchir comme à une source intarissable de glorieux souvenirs. Quel endroit plus propice pouvait-on choisir pour réunir en un Congrès national tous ceux qui chérissent les traditions de la race et qui veulent perpétuer dans cette partie du monde, où ils sont chez eux, la langue des ancêtres? Quelle autre cité que Québec pouvait offrir d'aussi précieux avantages pour une occasion aussi solennelle?

[...]

L'heure et le lieu sont [...] bien favorables aux engagements solennels. Compatriotes, ensemble, jurons aujourd'hui, sur l'autel de la patrie, une inviolable fidélité à notre langue, et prenons ensemble l'engagement formel d'en assurer la survivance par l'enseignement que nous ferons donner à nos enfants.¹⁸

Ou encore:

Parler du "Foyer gardien de la langue française" en ce vieux Québec qui, de son roc splendide, a défendu amoureusement la race qu'il avait vu naître, et à laquelle il avait magnifiquement servi de berceau, en cet immortel Québec qui est la vraie patrie de tout Français canadien, m'est une tâche de fierté et d'amour.¹⁹

Autrement dit, la ville agit comme un transformateur magique du discours savant des participants en œuvre patriotique. Les représentations mythiques attachées à Québec ainsi que les analogies historiques ou géographiques activées configurent les discours de telle sorte que, situés dans un tel cadre, ils ne puissent que répéter l'œuvre d'essaimage égalitaire, de préservation et de régénération maternelles, qui correspond au statut symbolique de la ville de Champlain. Dès lors, le discours métaculturel ne peut doter la collectivité d'un autre centre dont la densité et la supériorité seraient attestées dans le présent de l'énonciation, puisque cette énonciation elle-même est englobée dans l'historicité mythique de la ville de Québec. Comme le dit clairement le discours du maire, qui reçoit l'hommage rendu à sa ville, le congrès de 1912 s'indexe sur la série des manifestations institutionnelles de Québec recouvertes de la patine du prestige historique dans leur fonction de préservation identitaire:

Comme citoyens de Québec, [...] nous ne faillirons pas à la tâche aussi glorieuse de transmettre aux générations futures, avec le doux parler de France, les grands souvenirs de notre histoire et les nobles traditions de nos aïeux.

Nous n'aurons pour cela qu'à nous appuyer, comme toujours, sur notre épiscopat et sur notre clergé, sur nos admirables maisons d'éducation, sur nos hommes publics, formés à l'école des patriotes des anciens jours et sur cette puissante organisation des congrès de la langue française, que nous espérons voir établis comme œuvre permanente parmi nous.²⁰

Dans une lettre qu'il adresse, après les débats, aux participants au congrès, le même Napoléon Drouin précise même que, par cet événement, ils ont "ajouté une page des plus brillantes aux annales déjà si riches de notre vieux Québec".²¹

C'est à cet endroit qu'il ambitionnait d'arriver notre contribution. Le

cas du congrès de 1912 nous semblait éclairant pour montrer comment le discours métaculturel québécois esquivait la question de la représentation du centre culturel, en surdéterminant son énonciation par des injonctions identitaires et commémoratives. Le progressif recul de la ville de Québec sur l'échiquier institutionnel de la vie littéraire et culturelle québécoise au début du XX^e siècle est ainsi largement compensé par ce qu'on pourrait appeler une forme de centralité énonciative dans les discours qui prennent pour objet cette vie littéraire et culturelle. Cette centralité tend à se maintenir jusque tard dans le XX^e siècle, puisque c'est encore à Québec qu'auront lieu les deux autres congrès de la langue française au Canada, en 1937 et en 1952.

¹ La thèse de doctorat que nous avons récemment défendue à l'Université de Liège, sous la direction de Jean-Marie Klinckenberg, traite de francophonie Nord et de métallittérature, dans une perspective socio-discursive. Notre travail a consisté essentiellement à étudier les discours tenus sur la francophonie littéraire d'une part, sur les littératures belge, suisse et québécoise d'autre part, pour tenter de saisir le poids des déterminations institutionnelles et rhétoriques dans la réflexion actuelle sur la mise en place des études littéraires francophones. (Voir F. Provenzano, *Francophonie et métallittérature. Deux histoires socio-discursives pour une épistémologie critique*, Thèse de doctorat inédite, Université de Liège, avril 2008).

² Les actes en sont consignés dans: *Premier Congrès de la langue française au Canada*, Québec, 24-30 juin 1912, *Compte rendu*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale limitée, 1913 [d'orénavant abrégé CR]; *Premier Congrès de la langue française au Canada*, Québec, 24-30 juin 1912, *Mémoires*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale limitée, 1914 [d'orénavant abrégé M].

³ *Bulletin du parler français au Canada*, septembre 1902, p. 3.

⁴ "Appel au public", CR, cit., p. 3.

⁵ "Délibération prise par le bureau de direction le 14 février 1911", CR, cit., p. 11.

⁶ *Congrès international pour l'extension et la culture de la langue française. Première session, Liège, 10-14 septembre 1905*, Paris – Bruxelles – Genève, Honoré Champion – P. Weissenbruch – A. Julien, 1906; Id. *Deuxième session, Arlon-Luxembourg-Trèves, 20-23 septembre 1908*, Id., 1908, Id. *Troisième session, Gand, 11-14 septembre 1913*, Id., 1914. Sur ces autres discours proto-francophones, nous nous permettons de renvoyer à F. Provenzano, "Le Congrès international pour l'extension et la culture de la langue française (1905-1913): genèse de quelques préoccupations francophones", dans *Transmission et théories des littératures francophones. Diversité des espaces et des pratiques linguistiques*, Actes du colloque de Bordeaux, 5-7 avril 2006, Presses Universitaires de Bordeaux – Jaso, sous presse.

- ⁷ Cfr. M. Lemire et D. Saint-Jacques (dir.), *La Vie littéraire au Québec*, t. V, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université Laval, 2005, p. 87-88; 474. "Si au cours des dernières décennies du XIX^e siècle, Montréal avait largement supplanté Québec comme centre d'activités commerciales et culturelles, les premières décennies du XX^e siècle lui conférèrent en plus le statut de pôle littéraire." (*Ibid.*, p. 87).
- ⁸ Groupe du Lundi, *Manifeste*, Bruxelles, Imp. Van Doorslaer, 1^{er} mars 1937. (Voir J.-M. Klinkenberg, "Lectures du 'Manifeste du Groupe du lundi' (1937)", dans *Lettres de Belgique. En hommage à Robert Frickx*, Cologne, Janus Verlagsgesellschaft, 1992, p. 98-124).
- ⁹ "Section littéraire. Rapport de M. l'abbé Camille Roy", CR, p. 540.
- ¹⁰ Voir par exemple les discours sur l'enseignement bilingue dans la province de Québec; tel M. G.-E. Marquis, Inspecteur d'écoles (Québec), "L'enseignement bilingue dans les écoles de Québec", M, p. 380-390.
- ¹¹ M. l'abbé J.-E. Laberge, aumônier des Ursulines (Québec), "L'enseignement bilingue dans les collèges et les couvents de la province de Québec", M, p. 391-399; p. 398-399.
- ¹² É. Chartier, "La critique littéraire au Canada", M, p. 466-479; p. 479.
- ¹³ "Discours de M. N[apoléon] Drouin, maire de Québec", CR, p. 220-221.
- ¹⁴ Les Ursulines de Québec, "Les lettres françaises et nos couvents", M, p. 432-442; p. 433.
- ¹⁵ W.-A. Huguenin, "Le foyer, gardien de la langue française", M, p. 533-536.
- ¹⁶ "Adresse à la Ville de Québec, présentée par l'honorable M. J.-O. Réaume" [ministre dans le gouvernement de l'Ontario (Windsor, Ontario)], CR, p. 216-219, p. 216.
- ¹⁷ *Ibid.*, p. 218.
- ¹⁸ *Ibid.*, p. 216-218.
- ¹⁹ W.-A. Huguenin, "Le foyer, gardien de la langue française", M, p. 533-536; p. 534-535.
- ²⁰ "Discours de M. N[apoléon] Drouin, maire de Québec", CR, p. 220-221; p. 221.
- ²¹ "Lettre du Maire de Québec [Napoléon Drouin]", CR, p. 631-632.

FONDER L'HISTOIRE, GÉRER LA MÉMOIRE:
LA VILLE DE QUÉBEC SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS DE
PIERRE-GEORGES ROY

YANNICK GASOUV-RESCH

Nommé archiviste de la province de Québec en 1920, Pierre-Georges Roy a publié un nombre imposant de rapports et de volumes d'archives ainsi que plusieurs ouvrages sur Québec dont *La ville de Québec sous le régime français*. Cet ouvrage publié en 1930, composé de deux tomes d'un peu plus de 500 pages, offre au lecteur que nous sommes, un riche sujet de réflexion sur la façon de fonder l'Histoire et de gérer la mémoire. Il est composé d'archives écrites et iconographiques réunissant textes, cartes, reproductions de manuscrits, dessins, ensemble de matériaux hétérogènes qui soulève au moins deux questions: la première concerne la sélection et l'organisation des documents en vue de constituer un ouvrage qui fasse la preuve de sa véracité historique. La seconde est liée au contenu du livre: quels aspects, quelle Histoire de Québec sont proposés à travers le traitement des archives, et dans quelle mesure cette Histoire traduit-elle la vision de Roy?

L'étude du paratexte

Dans un premier temps, l'archiviste laisse d'abord la parole à trois illustres personnages qui font le lien entre l'époque dont il parle et la sienne.

Il s'agit d'abord d'une courte citation en guise d'épigraphie du comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle France; elle est placée sous le propre nom P.-G. Roy et donne le ton et l'esprit de l'ouvrage: "Rien ne m'a paru si beau et si magnifique que la ville de Québec qui ne pourrait pas être mieux posée quand elle devrait devenir un jour la capitale d'un grand empire".

Suit un texte dactylographié, sans référence ni date de Wilfrid Laurier (1841-1919), Premier ministre fédéral de 1896 à 1911, qui marque